

Ici, l'action sociale s'établit.

« Tous au bois, bois pour tous »

Du bois de chauffage à 10 euros le stère, c'est ce que propose ce dispositif pour les ménages touchés par la précarité énergétique en Charente Limousine.

Les critères d'attribution de l'aide :

- Habiter sur le territoire de Charente limousine
- Être en situation de précarité énergétique (10% des revenus doivent être consacrés à l'énergie)
- Avoir un véhicule adapté pour transporter le bois entre son domicile et les lieux de stockage du bois
- Assurer le chargement du bois



Le dépôt de la demande :



Il est à faire auprès de l'association «la Grande Famille Confolentaise» (référente Monique SAVIGNAT) : 05 45 85 31 04 / gdefamilleconfolentaise@wanadoo.fr

Documents à fournir :

- Facture énergie (bois, fioul, électricité), *(les situations particulières des personnes ayant changé de logement dans l'année ou produisant elles-mêmes leur bois sont étudiées au cas par cas.)*
- Attestation de droits CAF/MSA
- Avis d'imposition ou de non imposition

Le dispositif permet la mise à disposition de 5 stères de bois d'un mètre à 10 euros le stère sur critères d'attribution.